ART. PREMIER N° 19

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2014

GÉOLOCALISATION - $(N^{\circ} 1732)$

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 19

présenté par M. Pietrasanta

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 25, après le mot :

« judiciaire »,

insérer les mots:

« ou l'agent de police judiciaire agissant sous sa responsabilité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.